



Monsieur Olivier DAUVÉ  
 Directeur Général Adjoint  
 Pôle Ressources Humaines et Financières

Nanterre, le 3 mai 2018

Objet : Les agents du « Salvador » et la restauration collective

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Un grand nombre d'agents positionnés au 61 rue Salvador Allende à Nanterre nous ont fait remonter leur difficulté pour se rendre au restaurant inter-entreprise de la U Arena.

Le trajet pour s'y rendre comme les files d'attente pour y être servis et aux caisses ne leur permettent pas de déjeuner en respectant leur temps minimal de pause méridienne.

De plus les agents en charge d'études et de surveillance des travaux sont dans l'impossibilité organisationnelle de devoir revenir à Nanterre pendant les horaires d'ouverture du restaurant inter-entreprise de l'Arena que cela soit au motif de:

- la situation géographique des chantiers à surveiller dispersés sur l'ensemble du territoire départemental,
- la multiplicité des chantiers pouvant être menés en parallèle, souvent éloignés géographiquement de Nanterre,
- les réunions de chantier à assurer sur les sites mêmes des travaux,
- les temps de déplacements pouvant être importants d'un chantier à un autre ou/et d'un chantier à Nanterre Salvador (auxquels peuvent s'ajouter dans l'avenir des contraintes de circulation supplémentaires liés à de grands chantiers par exemple les chantiers du Grand Paris Express dès 2017, chantiers RD914 en 2018...),
- l'éloignement du site du « Salvador » d'infrastructures rapides comme A14 et A86, et l'obligation de devoir repasser au « Salvador » pour garer les véhicules de chantier avant d'aller déjeuner à l'Arena, et à l'inverse de devoir repasser par le « Salvador » pour repartir sur les chantiers ou en réunion.

De même un agent à mobilité réduite rencontre de grandes difficultés pour réaliser ce trajet en fauteuil roulant qui fait que cet agent ne pourra se rendre au restaurant inter-entreprise de l'Arena.

De ce fait des agents situés au « Salvador » souhaiteraient bénéficier de titres de restauration comme l'ensemble des agents des sites extérieur.

Dans l'attente de votre retour.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général adjoint, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Réseau UTILE

Christophe BOY  
 Président Section CFE CGC

Thierry HERDEWYN  
 Président de la CFTC CD92

Réseau Utile  
 Hôtel du Département Arena 57 rue des longues raies 6<sup>ème</sup> étage bureau 661 et 663 92000 Nanterre  
 Adresse postale pour correspondance  
 Conseil départemental des Hauts-de-Seine – Syndicat Réseau Utile CFE-CGC/CFTC  
 Bureau : 661 et 663  
 92731 Nanterre Cedex  
 csyndicat@hauts-de-seine.fr et cftc@hauts-de-seine.fr

**EN MAI 2018: LE RÉSEAU UTILE ÉTAIT AUSSI PRÉSENT**  
**Mercredi 2 mai CAP A**  
**Jeudi 3 mai CAP B**  
**Jeudi 3 mai commission des prêts**

# du festival BRUIT à L'ARENA ?

## **COMMENT VIVEZ-VOUS VOTRE INTALLATION À L'ARENA ?**

Le Réseau Utile est tout à fait conscient que quitter un espace familier de travail est déjà un traumatisme. Mais l'on considère qu'une angoisse devient pathologique lorsqu'elle continue à détériorer la qualité de vie au travail après plusieurs semaines.

Les déménagements comme l'installation sont des vecteurs importants de stress.

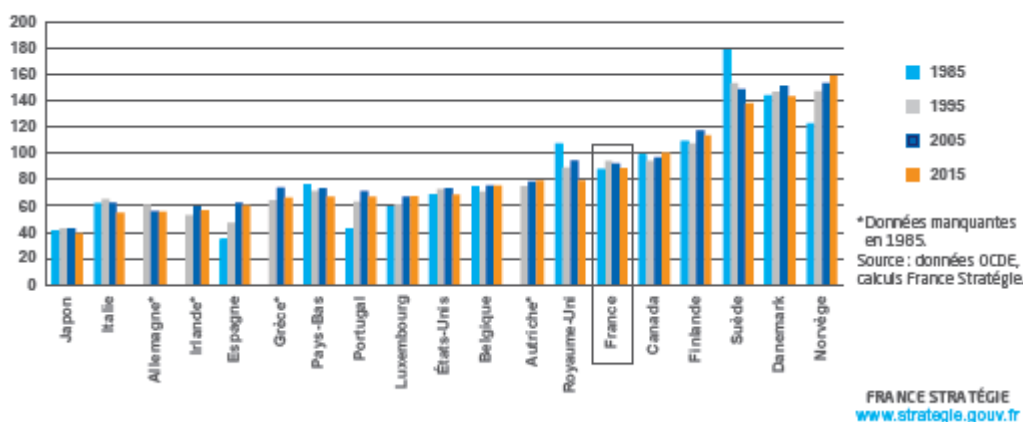
Cela fait un mois que vous êtes pour beaucoup d'entre vous dans les nouveaux locaux de l'ARENA.

**De ce fait nous vous demandons par retour de mail en quelques mots vos premiers ressentis :**

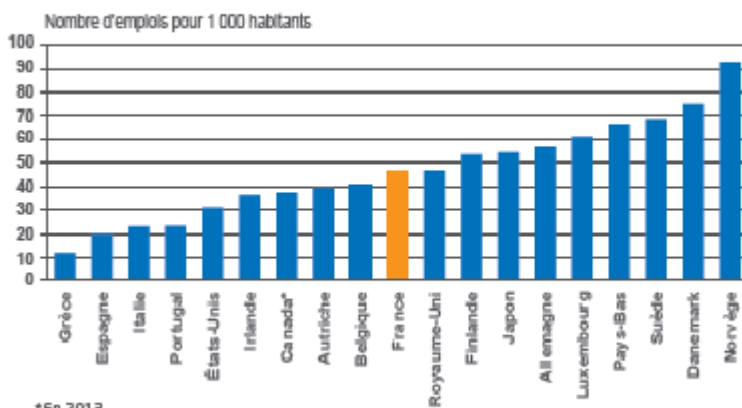
- 1) Au niveau de votre bureau ou de votre open-space (superficie, confidentialité...)
- 2) Au niveau du bruit : (conversations téléphoniques, résonnances des bruits de pas, « regroupements » spontanés dans les couloirs...)
- 3) Au niveau du mobilier : (bureau, fauteuil...)
- 4) Au niveau de la restauration : (qualité, choix, rapidité du service...)
- 5) Au niveau des déplacements (transports en commun, parkings, déplacements pédestres...)

Ces tableaux de bord de l'emploi public se proposent d'informer sur le niveau «relatif» d'administration de la France par rapport à certains pays de l'Union européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

### Emploi dans les administrations publiques pour 1 000 habitants depuis 30 ans (1985-2015)



### Estimation de l'emploi sur financement public dans la santé et l'action sociale pour 1 000 habitants (2015)



\*En 2013.

Source : OCDE (base de données Santé 2007), calculs France Stratégie.



#### OLIVIER DUSSOPT :

« IL NOUS FAUT MIEUX ASSOCIER LES EMPLOYEURS PUBLICS LOCAUX SUR LE POINT D'INDICE »

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des comptes publics et ex Président des petites villes, Olivier Dussopt revient sur la réforme de la fonction publique il veut associer les employeurs à la révision du taux d'indice pour la Territoriale.

#### FAUT-IL GÉNÉRALISER LA RÉMUNÉRATION AU MÉRITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ?

Un an de prévu pour les négociations.

Le ministre de l'Action et des comptes publics a ouvert, en février, le chantier de la nouvelle rémunération des agents publics davantage fondée sur le mérite et les résultats individuels. La concertation avec les syndicats durera un an afin de trouver un compromis autour de cette promesse de campagne du candidat Macron. L'intéressement collectif, consistant à accorder une prime à un service en fonction du respect des objectifs, fera lui aussi l'objet de discussions.



**Sept syndicats de fonctionnaires dont la CFTC et la CFE CGC ont appelé le lundi 10 avril à une nouvelle journée de grève et de manifestations le 22 mai, contre la réforme prévue par le gouvernement et pour défendre le pouvoir d'achat.**



Communiqué unitaire des Fédérations de Fonctionnaires

### Processus d'actions et nouvelle grève le 22 mai prochain pour donner un avenir à la Fonction publique

Réunies le 10 avril 2018, les organisations syndicales CFE/CGC – CFTC – CGT – FAFP – FO – FSU – SOLIDAIRES réaffirment qu'elles ne partagent ni l'orientation, ni la méthode, ni le calendrier proposés par le gouvernement dans son document d'orientation intitulé «*Répondre le contrat social avec les agents publics.*» Les organisations ne partagent pas davantage les objectifs poursuivis par le gouvernement consistant à réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandon voire de privatisation de missions publiques.

Porteuses de propositions et de revendications, elles demandent l'ouverture de discussions sur d'autres bases. Elles exigent un dialogue social respectueux des représentants des personnels.

Le Statut général des fonctionnaires, leurs statuts particuliers et leurs régimes de retraite doivent non seulement être préservés mais aussi développés.

Enfin, les organisations syndicales exigent que des dispositions soient prises pour faire respecter l'égalité professionnelle et gagner de nouveaux droits.

Le développement des missions de service public au service de l'intérêt général nécessite la création d'emplois statutaires dans les services qui en ont besoin et un nouveau plan de titularisation. Pour cela, elles décident d'organiser des rassemblements lors de la prochaine réunion traitant de cette question avec l'Administration.

Les organisations rejettent le projet de suppression de 120 000 emplois et le recours accru au contrat qui dégraderont les conditions de travail des agent-es. Elles considèrent que le développement de la contractualisation constitue une attaque contre le statut de même que la possible rémunération «*au mérite*» assise sur des critères antinomiques de ceux du service public.

Après avoir obtenu un rendez-vous salarial au mois de juin, les organisations exigent que le gouvernement en donne maintenant le contenu qui doit permettre une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agent-es. Elles demandent pour cela des mesures générales : fin du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation, rattrapage des pertes subies, abrogation de la journée de carence, respect des engagements en matière d'évolution de carrière, amélioration des déroulements de carrière.

Les organisations sont attachées à une Fonction publique rendant des services de qualité à toutes et tous les usager-es sur l'ensemble du territoire, aux valeurs et principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale, à la nécessité aussi de conforter les agent-es dans leurs rôles et dans leurs missions. Elles appellent les agent-es à une nouvelle journée de grève et de manifestations dans l'ensemble de la Fonction publique le 22 mai prochain. Dès aujourd'hui, les organisations soutiennent toutes les mobilisations propres à la Fonction publique et au service public. A tout instant, elles affirment qu'elles prendront les dispositions nécessaires pour défendre le modèle social public. Elles appellent à la tenue immédiate d'assemblées générales et d'Heures Mensuelles d'Information (HMI) pour alimenter le débat entre les agent-es et inscrire les mobilisations et la grève dans la continuité.

Les organisations appellent à développer partout des initiatives et actions pour rassembler sur la nécessité de préserver la Fonction publique : meetings, rassemblements, conférences de presse, forums, pétition, adresse aux usager-es... Elles prévoient d'ores et déjà un temps fort de mobilisation lors du rendez-vous salarial prévu à la mi-juin.

Elles organisent une conférence de presse le 17 avril.

Les organisations décident de se revoir, avec toutes les organisations qui le souhaiteront, le 3 mai prochain.

Les Lilas, le 10 avril 2018

**Vous voulez être actif  
Vous voulez aller de l'avant  
Vous voulez maîtriser votre avenir professionnel  
Soyez volontaire  
Le moment est venu  
Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés**

**MAINTENANT,  
J'Y VAIS !**

Contactez-nous dès maintenant pour rejoindre nos futures listes du Réseau Utile aux élections professionnelles 2018  
Quels que soient votre statut, filière, catégorie, métier

**Le Réseau Utile a déménagé ses bureaux  
au 6<sup>ème</sup> étage  
bureau 661 et 663  
Hôtel du Département Arena - 57 rue  
des longues raies  
92 000 Nanterre  
[csyndicatcgc@hauts-de-seine.fr](mailto:csyndicatcgc@hauts-de-seine.fr)  
[cftc@hauts-de-seine.fr](mailto:cftc@hauts-de-seine.fr)**